

Règlement d'Utilisation et Accord de Responsabilité – Pet Friendly

1. Conditions Générales pour l'Hébergement des Animaux

- 1.1. L'hôtel accepte l'hébergement des chiens et des chats de petite et moyenne taille, avec un poids maximum de 25 kg.
- 1.2. Dans le cas des chiens guides, aucune restriction de poids ou de taille ne s'applique.
- 1.3. Chaque hébergement peut accueillir jusqu'à deux animaux, sous réserve de disponibilité et de la taille de la chambre.
- 1.4. L'hébergement des animaux est soumis à des frais supplémentaires :
 - Tarif journalier par animal jusqu'à 25 kg : 25 €
- 1.5. Un dépôt de garantie de 200 € par carte de crédit est requis lors du check-in.

2. Documentation Requise

- 2.1. Lors du check-in, le propriétaire de l'animal doit se conformer à la législation portugaise, notamment en présentant un carnet de vaccination à jour, une puce électronique, un enregistrement et une licence. L'animal doit également être exempt de parasites et en bonne santé. En cas de documentation incomplète, l'hôtel se réserve le droit de refuser l'hébergement de l'animal.

3. Règles de Conduite

- 3.1. Les animaux ne sont pas autorisés dans les espaces communs de l'hôtel. L'entrée et la sortie doivent se faire par le garage, lorsque cela est applicable.
- 3.2. Les animaux ne doivent pas être laissés seuls dans la chambre pendant plus de deux heures.
- 3.3. Le propriétaire est responsable du nettoyage des déjections de son animal dans toutes les zones extérieures de l'hôtel.
- 3.4. Les clients doivent coordonner avec l'équipe de Réception pour programmer le ménage de la chambre, sous réserve de disponibilité. L'animal ne doit pas être présent dans la chambre lors du service de nettoyage et de rangement ou doit être accompagné par son propriétaire.

4. Dommages et Responsabilités

- 4.1. Le propriétaire de l'animal doit couvrir tous les frais découlant des dommages causés par son animal aux biens de l'hôtel ou à des tiers.
- 4.2. L'hôtel n'est pas responsable des accidents, fugues, maladies ou décès des animaux pendant leur séjour.
- 4.3. Le propriétaire assume l'entière responsabilité de tout incident ou accident causé par son animal pendant le séjour, y compris, mais sans s'y limiter, les attaques contre d'autres clients, animaux ou membres du personnel de l'hôtel.

5. Conditions pour le Maintien de l'Hébergement

- 5.1. L'hôtel se réserve le droit de demander le départ de l'animal en cas de comportement

agressif, de nuisances pour les autres clients ou de non-respect des règles établies dans ce règlement.

5.2. En cas de départ de l'animal, aucun remboursement ne sera effectué pour les nuits déjà payées ou pour tout autre frais lié à l'animal.